



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 23 mars 2010

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 2 avril 2010

SEANCE DU 29 MARS 2010

APPROBATION DES COMPTES
ADMINISTRATIFS 2009 - BUDGET PRINCIPAL,
BUDGETS ANNEXES

Accusé de réception de la préfecture en date du
vendredi 02 avril 2010

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGÉ - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

Secrétaire de séance : Mme Virginie LEONARD -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Pilar BAUDIN donne pouvoir à Alain PIVETEAU
- Blanche BAMANA donne pouvoir à Josiane METAYER
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Marc THEBAULT

DIRECTION DES FINANCES

**APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2009 - BUDGET
PRINCIPAL, BUDGETS ANNEXES**

Monsieur Alain PIVETEAU Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Le Conseil municipal délibérant sur les Comptes Administratifs de l'exercice 2009 dressés par Madame Geneviève GAILLARD, Maire, en ce qui concerne le budget principal et les budgets annexes ;

- après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice concerné,
- après avoir entendu l'exposé de Madame Pilar BAUDIN, Adjointe au Maire, rapporteur,
- après avoir pris en compte les modifications liées à des erreurs matérielles commises lors de l'exercice 2009, à savoir : la non reprise des résultats 2009 des budgets foire exposition (8 154,14 €) et budget annexe lotissement (résultat d'investissement de -222 088,54 € et résultat de fonctionnement de 214 367,86 €) ainsi que la majoration de 300€ de l'excédent cumulé de fonctionnement 2008 (723 627,41 € au lieu de 627 327,41 €), du budget crématorium.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Approuver les comptes administratifs 2009, dont les résultats sont présentés en annexe ;
- Prendre acte de la volonté de corriger les erreurs précitées dans la délibération d'affectation des résultats 2009.

Conformément à l'article L.2121-14 du code général des collectivités territoriales, Madame Gaëlle MANGIN a été désignée à l'unanimité pour présider la séance lors de l'approbation des comptes administratifs. Madame le Maire a quitté la salle lors du vote.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	33
Contre :	0
Abstention :	11
Non participé :	1
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjointe déléguée

Signé

Pilar BAUDIN